



Point sur les travaux

Concertation avec les riverains de Belle-Hutte

Dernièrement s'est tenue à Belle-Hutte une réunion de concertation avec les riverains du secteur.

Cette réunion se voulait de faire le point suite aux différentes rencontres de ces deux dernières années et notamment sur les mesures prises au cours de l'hiver dernier concernant la circulation et le stationnement en cas de forte affluence.

Les riverains ont constaté l'amélioration due aux mesures prises : renforcement de la signalisation, mise en place de fourrière et présence d'un agent et du policier municipal durant les heures et jours de grosse fréquentation.

Au cours de cette rencontre plusieurs points ont été abordés et des suggestions ont été faites pour améliorer encore davantage le flux des voitures comme une signalisation supplémentaire pour le retour des skieurs en direction de La Bresse, la double circulation devant les commerces ainsi que la route de la traverse de Belle-Hutte qu'il serait souhaitable d'aménager avec un couloir voiture et un passage piétonnier pour pouvoir rejoindre en toute sécurité le départ du télésiège de Blanchemer.

Le point a été fait sur le renforcement des navettes skieurs ainsi que l'arrêt prévu à cet effet. Si l'on veut qu'il soit efficace, il doit être aménagé avec une barrière pour éviter que les voitures stationnent le long de la départementale.

Monsieur Jean-Marie REMY a fait le point sur l'avancement des travaux de la station, des bâtiments, du front de neige, du self etc... ainsi que de la piste de liaison depuis le bas des pistes jusqu'au départ du télésiège et bien sûr du futur silo à voitures.

Pour l'hiver 2009-2010, la municipalité va renouveler le principe de la fourrière et les mesures de circulation et va embaucher un agent qui veillera avec le policier municipal au respect de la réglementation et au respect des mesures prises.

Pour l'emplacement de la fourrière, les représentants du Syndic qui gèrent la copropriété ont donné leur accord pour mettre à disposition une partie du parking qui est très peu utilisée.

Monsieur Didier DECLERC, représentant le Conseil Général a assisté à la réunion.

Démarrage des travaux de renforcement des ressources en eau sur le secteur de Belle-Hutte

Afin de faire face aux besoins supplémentaires d'eau dans le secteur et pour pallier à une éventuelle sécheresse, il a été décidé il y a quelques années de lancer une étude dans le secteur pour connaître les possibilités d'extension des ressources en eau.

Le réservoir arrivant à saturation et au vu du développement sur le secteur, il fallait anticiper. Après plusieurs scénarios, prise d'eau sur la source de la duchesse entre autres, c'est la solution de prendre l'eau du barrage de la Lande qui a été retenue après de nombreuses analyses.

Celle-ci s'est trouvée tout à fait compatible sous réserve de réaliser un certain nombre de travaux, réservoir neutralisation réseaux etc...

Après avoir obtenu les subventions de l'agence de l'eau et du Conseil Général, les travaux ont pu démarrer par une première tranche consistant à la réalisation d'un réservoir et à la pose de conduite allant du barrage de la Lande à la future unité de traitement située juste au-dessous des pistes école et d'un deuxième tronçon du réservoir jusqu'à la route départementale pour se raccorder au réseau principal.

Actuellement, c'est le réservoir qui est en cours de chantier. La deuxième phase consistera à réaliser la partie traitement de l'eau proprement dite.

Dernier branchement plomb sur la commune

Sur la commune de La Bresse quelques branchements plomb avaient été recensés par les services. Une grande partie a été éliminée au fur et à mesure des différents travaux mais il en restait 22 à remplacer tant sur la partie publique que privée dans différents secteurs, rue des Proyes, de la Claire, Bellevue, Vologne, Chajoux.

Après une première étude, les personnes concernées ont été sollicitées pour connaître leur choix de remplacer ou non la conduite sur leur partie.

Les personnes qui ont répondu favorablement ont eu un de vis pour leur permettre de s'engager définitivement et c'est la grande majorité qui a décidé de répondre favorablement.

Pour réaliser ces travaux et suite à une consultation, nous avons fait appel à la société hydroservices qui présentait le double avantage d'être le moins cher mais aussi d'utiliser une solution technique par aspiration et fonçage pour réaliser les fouilles ce qui a permis d'éviter les dégradations de voirie et des propriétés évitant les fouilles traditionnelles.

Dorénavant la commune de La Bresse sur le domaine public n'a plus de raccordement au plomb ce qui est un gage d'une meilleure qualité de l'eau et de santé publique.

Coût de ces travaux : 19 752 € TTC.

Claude THIRARD, Adjoint délégué



6) Informations complémentaires

Nombre de compteurs : 2494 dont 650 équipés de dispositifs de relève à distance.

7) Les réseaux

BELLE HUTTE

Compteur général : Existant

Compteurs individuels : Existants

	NOMBRE ABONNES	VOLUME PRODUIT (sortie de station)	VOLUME CONSOMME	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES	458	19878	V. non compté : 500 V. PI : 40 V. Facturé : 12 630 TOTAL : 13 170	66 %

Longueur du réseau : 5 km

CHAJOUX

Compteur général : Existant

Compteurs individuels : Existants

	NOMBRE ABONNES	VOLUME PRODUIT	VOLUME CONSOMME	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES	525	36923	V. non compté : 1000 V. PI : 90 V. Facturé : 31 805 V. compté non fact. : 580 TOTAL : 33 475	90 %

Longueur du réseau : 12 km

c) LE NOL

Compteur général : Existant

Compteurs individuels : Existants

	NOMBRE ABONNES	VOLUME PRODUIT	VOLUME CONSOMME	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES	183	25847	V. non compté : 500 V. PI : 40 V. Facturé : 14 430 TOTAL : 14 970	58 %

Longueur du réseau : 5 km

d) LA ROCHE

Compteur général : Existant

Compteurs individuels : Existants

	NOMBRE ABONNES	VOLUME PRODUIT	VOLUME CONSOMME	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES	35	3520	V. non compté : 75 V. PI : 15 V. Facturé : 2 760 TOTAL : 2 850	81 %

Longueur du réseau : 3 km

e) VOLOGNE - NEUF PRE

Compteur général : Existant

Compteurs individuels : Existants chez tous les particuliers et les bâtiments communaux

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS	VOLUME CONSOMME	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES	1 741	241534	V. compté non fact : 11 210 V. non compté : 5 000 V. PI : 380 V. Facturé : 143 990 TOTAL : 160 580	67 %

Longueur du réseau : 26 km

f) SACERLET

Compteur général : Existant - Compteurs individuels : Existants

	NOMBRE ABONNES	VOLUME PRODUIT	VOLUME CONSOMME	RENDEMENT RESEAU
BRANCHEMENTS DOMESTIQUES	325	35711	V. compté non fact : 560 V. non compté : 1 110 V. PI : 90 V. Facturé : 24 880 TOTAL : 26 640	75%

Longueur du réseau : 8 km

CHAPITRE III : INDICATEUR DE PERFORMANCES

1) Mesures sanitaires - Taux de conformité au titre du contrôle sanitaire

Les laboratoires de l'I.P.L. effectuent les prélèvements d'eau aux points de captage des réseaux, pour les analyses.

DIASS des Vosges - Service Santé environnement .

Année 2008

Edition du 01 avr. 2009

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Code	Lieu	Installation	Type (1)	Population en eau (2)	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
					Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
088001649	STATION BELLES HUTTES BRESSE	TTP	70	2	2	2	2	
088001651	STATION LA COURBE LA BRESSE	TTP	150	2	4	2	4	
088001652	STATION VOLOGNE LA BRESSE	TTP	700	3	5	3	5	
088001653	STATION LE NOT LA BRESSE	TTP	60	2	4	2	4	
088001654	STATION SACERLET LA BRESSE	TTP	140	2	2	2	2	
088003689	STATION LA ROCHE LA BRESSE	TTP	15	2	3	2	3	
088003690	TRANSPORT GROSSE PIERRE	TTP	5	1	1	1	1	
088001217	RESEAU VOLOGNE	UDI	2875	10	10	10	10	
088002144	RESEAU CHAJOUX	UDI	810	7	7	7	7	
088002145	RESEAU SACERLET	UDI	715	7	7	7	7	
088002148	RESEAU LA ROCHE	UDI	180	4	4	4	4	
088002149	RESEAU LE NOT	UDI	60	4	4	4	4	
088002150	RESEAU BELLES HUTTES	UDI	20	3	3	3	3	
088002162	RESEAU GROSSE PIERRE	UDI	20	3	3	3	3	
Total				52	52	52	52	
Taux de conformité					100,0 %		100,0 %	

(1) TTP = Station de traitement ou point de mise en distribution si il n'y a pas de traitement

UDI = Unité de distribution

(2) Population pour les UDI ou Dést en m3/j pour les TTP

9) Taux de réclamations

- Réclamations sur la qualité de l'eau et du service : 5

soit 1,5 réclamations pour 1000 abonnés.

- Réclamations sur facturation abonnés : 13

soit 3 réclamations pour 1000 abonnés.

Formule : Nombre de déclarations laissant une trace écrite/nombre d'abonnés X 1000

10) Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés

Réclamations pour interruptions sur réseau : 8

soit 2 réclamations pour 1000 abonnés.

Claude THIRARD, Président SIA

Rapport annuel : Eau potable

2) Nombre d'habitants desservis : 10 402

- Résidents permanents 4263 habitants (ménages)
- Résidents permanents 71 habitants (communautés)
Sous Total 4263 habitants
- Résidences secondaires 6139 habitants
Total 10 402 habitants desservis

3) Nombre d'abonnés

- Résidences principales : 1 823
- Résidences secondaires : 1 444
Total 3 267

4) Nature des ressources

L'alimentation en eau est fournie par des réseaux indépendants disposés à flanc de coteau dans les différentes vallées selon la densité de population.

En 2007, une interconnexion des réseaux « La Roche » et « Vologne » a été réalisée.

Les réseaux ont tous leur propre alimentation.

Des résurgences superficielles sont captées à flanc de montagne et regroupées dans un réservoir. L'eau y est stockée et traitée à la neutralité, (éléments minéraux naturels pour diminuer l'acidité due à un sol granitique). La desserte en eau se fait par un ensemble de 5 réseaux entièrement gravitaires indépendants avec des réservoirs de 10 m³ à 600 m³.

Un 6^{ème} réseau également gravitaire est complété par un pompage dit « Le Breuil » qui alimente une réserve de 250 m³. Ce réseau est le plus important avec un réservoir de 1000 m³. Tous ces réseaux sont très étendus compte tenu de la dispersion des habitations.

Environ 85 % de la population permanente sont desservies par les réseaux communaux.

L'ensemble de la gestion du service des eaux est assuré en régie directe par la commune.

